



PROJET D'ASSAINISSEMENT CONCERTÉ, TOTAL ET INTÉGRÉ DU QUARTIER DE GUET NDAR (ACTING)

ÉVALUATION FINALE DU PROJET



UNE RÉPONSE CONCERTÉE ET ADAPTÉE AUX
BESOINS DE LA
POPULATION DE GUET NDAR EN MATIÈRE
D'AMÉLIORATION DE LEUR CADRE DE VIE.



CABINET ETIC SARL, APPT 463, RUE SM08SOM, QUARTIER SOM, THIÈS, SÉNÉGAL.

CONTEXTE DU PROJET

Une initiative des acteurs locaux de la Commune, appuyée par les partenaires de la Coopération décentralisée. Une priorité des populations et institutions locales (Plan de développement de quartier élaboré avec l'appui de la Commune) confrontées à un manque sévère d'assainissement dans un milieu densément peuplé, confirmée par les acteurs sectoriels et cohérente avec la stratégie de l'Etat du Sénégal en matière d'assainissement. Une formulation qui s'appuie sur un diagnostic socio-économique approfondie menée en 2012, complétée par une analyse de faisabilité technique et des études détaillées.

Une conception pertinente validée après partage avec les acteurs concernés, en phase avec les orientations et directives du sous-secteur.

CONSISTANCE DU PROJET

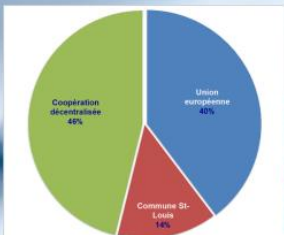
OBJECTIFS

Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie de 13.000 habitants du quartier de Guet Ndar, à travers la mise en place d'un service d'assainissement durable, intégré dans la filière d'assainissement de la Commune de Saint-Louis.

RÉSULTATS

- R1: 25.000 personnes sont sensibilisées à l'hygiène et à l'environnement et sont prêtes à investir dans l'assainissement ;
- R2: Des infrastructures d'assainissement desservant 13.000 personnes sont construites ;
- R3 : Un dispositif expérimental et inclusif de suivi technique et financier du service d'assainissement est proposé et testé à l'échelle du quartier de Guet Ndar ;
- R4: Les acteurs locaux sont renforcés dans leurs rôles et responsabilités en assainissement et assurent une exploitation et un suivi efficaces des services d'assainissement.

FINANCEMENT



Une enveloppe financière totale de 2 648 878 euros mobilisée par la Commune et ses partenaires techniques et financiers, l'Union Européenne, Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil départemental de l'Eure, le Ministère français des Affaires étrangères et du développement international, selon la répartition suivante.

Une contribution des ménages à travers le paiement d'une redevance de branchement au réseau d'assainissement collectif

ETAPES CLÉS DU DÉROULEMENT

Une mise en œuvre en 4 étapes

- **2012** : Etude de faisabilité
- **2013** : Requête de financement à l'UE
- **2013** : Lancement du **Projet**
- **2014** : Démarrage des activités de sensibilisation
- **2017** : **Démarrage des travaux**
- **2020** : Clôture du projet.

De 2014 à 2019

- Etude APS/APD et environnementale, DAO
- Conception et mise en œuvre stratégie IEC et Marketing
- Formation et renforcement de capacités
- Sélection des entreprises et bureaux d'études, réalisation et contrôle des travaux : réseau collectif, latrines, édicules, aménagement intérieurs...
- 5 réunions de Comité de pilotage
- 12 réunions du Cadre de concertation
- Supervision, audit, rapports.

2. PERFORMANCES DU PROJET

UNE APPROCHE INCLUSIVE DE MANGEMENT, DE PILOTAGE ET DE CONCERTATION À TRAVERS :

- une équipe de management et opérationnelle, placée sous la responsabilité de la Commune, comprenant l'ADC et le GRET (Maître d'ouvrage), renforcée par l'ONAS ;
- un comité de pilotage mis en place au démarrage du projet, composé de la Commune et de ses partenaires techniques et financiers ;
- un cadre de concertation sur l'assainissement créé par arrêté municipal regroupant les services et acteurs concernés par les domaines clés du projet, y compris les bénéficiaires.

LA COORDINATION ET LA MISE EN ŒUVRE CARACTÉRISÉES PAR :

- l'implication des services techniques compétents selon les besoins ;
- une internalisation des activités d'IEC avec un accompagnement des services d'Hygiène, de Santé, d'Environnement...

CONSISTANCE DU PROJET

- la mobilisation d'une expertise locale pour les études, les travaux et la surveillance et le contrôle ;
- une communication efficace à travers des bulletins périodiques, un reporting et un pilotage annuel, des visites et réunion avec les acteurs sur le terrain.

L'EXPLOITATION DURABLE DES INFRASTRUCTURES ET LE SUIVI DE LA QUALITÉ DE SERVICE GARANTIS PAR :

- l'implication de l'ONAS
- une approche innovante de suivi technique et financier des services d'assainissement (STEFA) basé sur les indicateurs du contrat de performances Etat-ONAS

DES PROTOCOLES ET CONVENTIONS PRÉCISANT LE PARTAGE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉ ET GARNISSANT LE RESPECT DES ENGAGEMENTS DES PARTIES



3. CADRE INSTITUTIONNEL ET OPÉRATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

PLUS DE 25 000 PERSONNES SENSIBILISÉES SUR L'HYGIÈNE, LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT ET AYANT ADHÉRÉ

PLUS DE 18 000 PERSONNES DISPOSANT D'UN SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET AUTONOME, ADÉQUAT, À TRAVERS :

- la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif de 3916 ml et, la réalisation d'une mini-station de relevage et la réhabilitation de la station de pompage existante ;
- le raccordement de 546 concessions au réseau collectif ;
- la réalisation de 34 latrines ;
- la réalisation de 530 aménagements intérieurs facilitant la collecte et l'évaluation des eaux usées et le fonctionnement et l'entretien du réseau.
- La réhabilitation et l'extension des édicules publics en milieu scolaire, culturel et communautaire.



2.PERFORMANCES DU PROJET

UNE APPROCHE INCLUSIVE DE MANGEMENT, DE PILOTAGE ET DE CONCERTATION À TRAVERS :

- une équipe de mangement et opérationnelle, placée sous la responsabilité de la Commune, comprenant l'ADC et le GRET (Maître d'ouvrage), renforcée par l'ONAS ;
- un comité de pilotage mis en place au démarrage du projet, composé de la Commune et de ses partenaires techniques et financiers ;
- un cadre de concertation sur l'assainissement créé par arrêté municipal regroupant les services et acteurs concernés par les domaines clés du projet, y compris les bénéficiaires.

CONSISTANCE DU PROJET

LA COORDINATION ET LA MISE EN ŒUVRE CARACTÉRISÉES PAR :

- l'implication des services techniques compétents selon les besoins ;
- une internalisation des activités d'IEC avec un accompagnement des services d'Hygiène, de Santé, d'Environnement...
- la mobilisation d'une expertise locale pour les études, les travaux et la surveillance et le contrôle ;
- une communication efficace à travers des bulletin périodiques, un reporting et un pilotage annuel, des visites et réunion avec les acteurs sur le terrain.

L'EXPLOITATION DURABLE DES INFRASTRUCTURES ET LE SUIVI DE LA QUALITÉ DE SERVICE GARANTIS PAR :

- l'implication de l'ONAS
- une approche innovante de suivi technique et financier des services d'assainissement (STEFA) basé sur les indicateurs du contrat de performances Etat-ONAS

DES PROTOCOLES ET CONVENTIONS PRÉCISANT LE PARTAGE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉ ET GARNISSANT LE RESPECT DES ENGAGEMENTS DES PARTIES



3.CADRE INSTITUTIONNEL ET OPÉRATIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

PLUS DE 25 000 PERSONNES SENSIBILISÉES SUR L'HYGIÈNE, LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT ET AYANT ADHÉRÉ

PLUS DE 18 000 PERSONNES DISPOSANT D'UN SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET AUTONOME, ADÉQUAT, À TRAVERS :

- la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif de 3916 ml et, la réalisation d'une mini-station de relevage et la réhabilitation de la station de pompage existante ;
- le raccordement de 546 concessions au réseau collectif ;
- la réalisation de 34 latrines ;
- la réalisation d'aménagements intérieurs facilitant la collecte et l'évaluation des eaux usées et le fonctionnement et l'entretien du réseau.
- La réhabilitation et l'extension des édicules publics en milieu scolaire, cultuel et communautaire.



4. PERFORMANCES DU PROJET

PERTINENCE

Un alignement confirmé, du projet avec les priorités nationales en matière d'amélioration du cadre de vie, de l'hygiène et de la santé. Le projet a permis d'apporter une réponse jugée satisfaisante, aux priorités exprimées par les groupes cibles et contribue à l'amélioration de l'attractivité de la ville de Saint-Louis.

VALIDITÉ DE LA CONCEPTION TECHNIQUE

La validité de la conception du projet est confirmée avec l'implication de l'ONAS, qui a contribué à la validation des résultats des études, au choix des options (assainissement collectif et assainissement autonome) et au suivi de l'exécution des travaux.

EFFICACITÉ

L'efficacité du projet est jugée globalement satisfaisante, avec des performances variables d'un résultat à l'autre. La mobilisation sociale constitue un des points forts du projet avec l'adhésion de toutes les couches de la population de Guet Ndar. Les réaménagements budgétaires apportés ont permis d'optimiser les ressources et délais d'exécution. Le retard constaté dans l'achèvement des travaux atténue l'efficacité globale du projet. Une organisation managériale effective, un pilotage et une concertation permanents, articulés autour de l'ADC et du GRET, appuyés par l'ONAS et les services techniques municipaux et complétés par une expertise externe, a permis d'obtenir des résultats appréciables à tous les niveaux.

EFFICIENCE

L'efficacité évaluée en termes d'utilisation des ressources financières les performances, de délais de passation de marché, d'économies réalisées, de délais de paiement et de conformité et d'éligibilité des dépenses est jugée très satisfaisante. Cette efficacité s'apprécie à travers la qualité des matériaux et travaux, les économies réalisées, l'introduction de travaux d'aménagement intérieurs et les glissements au planning sans incidence financière.

IMPACT

L'impact du projet est indéniable sur la contribution à l'amélioration du cadre de vie de Guet Ndar, de l'hygiène et de la santé. Ce constat découle de l'observation effectuée directement sur le terrain et des entretiens et investigations menés.

VIABILITÉ ET DURABILITÉ

La viabilité institutionnelle et technique du projet est assurée à travers notamment, l'implication de l'ONAS qui assure l'exploitation du réseau et des ouvrages. La viabilité économique et financière est confirmée par les niveaux et la soutenabilité de la redevance d'assainissement intégrée à la facture d'eau.

PRINCIPALES LEÇONS APPRISSES

- Innovations apportées par le projet, avec la prise en charge des travaux d'aménagement intérieurs, ayant contribué à renforcer l'adhésion des populations.
- Réalisation de systèmes d'assainissement autonome pour les ménages non raccordables.
- Mise en œuvre d'un cadre performant de coordination, de pilotage et de concertation.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Poursuivre les activités d'IEC, l'extension des travaux et institutionnaliser le cadre de concertation pour pérenniser les acquis et la prise en charge de l'assainissement dans l'espace communal;
- Améliorer le fonctionnement des latrines, à travers l'accroissement des surfaces d'infiltration, en prévention du colmatage précoce et des problèmes d'entretien et de vidange signalés;
- Formaliser le transfert de propriété à l'ONAS, des infrastructures réalisées par le projet, sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune.
- Engager la réflexion sur l'exploitation des latrines et la gestion des boues de vidange.